



CELLULE ECONOMIQUE DU BTP DE LA REUNION

www.btp-reunion.net

→ Onglet « Déchets »

Contact de la mission déchets : 02 62 40 28 25

Pour télécharger le **Mémento**, veuillez [cliquez ici](#)

Semaine Européenne de Développement

Durable : du 18 septembre au 8 octobre 2020

Liens pour la gestion des déchets du BTP :

[Bourse aux matériaux](#)

[Diagnostic-demolition.ademe.fr](#)

[BAZED - Conception Construction Zéro Déchet](#)

[Batirpourlaplanete.fr](#)

[Construction21.org](#)

[Recycleurs-du-btp.fr/quali-recycle-btp](#)

Outils :

Application smartphones « Déchets BTP » de la FFB

Trouvez les prestataires chargés de la collecte et du traitement des déchets les plus proches.

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DU BTP – ACTUALITES DES FILIERES

Bulletin de septembre 2020 – N°26– Mission gestion des déchets du BTP / CER BTP

Une boîte à outil qui valorise le diagnostic produits/matériaux/ déchets

Démoclés, la plateforme dédiée à une meilleure valorisation des déchets du second œuvre du bâtiment, a mis à disposition des diagnostiqueurs **une boîte à outil** permettant d'améliorer et de faciliter les pratiques en termes de diagnostic.

En effet, le diagnostic déchets avant démolition est un bon moyen pour planifier la gestion des déchets générés par les opérations de démolition et de réhabilitation significatives de bâtiments.

Cependant, le diagnostic est peu mis en œuvre pour plusieurs raisons :

- Il est perçu par le maître d'ouvrage comme une simple obligation réglementaire ;
- La qualité des estimations est peu (voire pas) satisfaisante ;
- Peu de diagnostiqueurs disposent de réelles compétences en matière de gestion des déchets.

La loi anti-gaspillage économie circulaire du 10/02/2020 a renforcé le texte sur le diagnostic déchets en le faisant évoluer vers une logique de diagnostic inventaire pour le réemploi et la valorisation des ressources et déchets de chantier.

Cette boîte à outil est constituée de :

- Un « **guide de bonnes pratiques pour la réalisation du diagnostic produits/matériaux/ déchets avant la démolition/réhabilitation significative de bâtiments** »¹ ;
- **10 tutoriels vidéo**, qui présentent les actions du diagnostiqueur ;
- **20 fiches pratiques**, qui font un focus sur les équipements et matériaux les plus présents dans le bâtiment et proposant des recommandations en termes de sécurité, de filières de valorisation ou encore des astuces pour faciliter l'inventaire sur site ;
- Une **grille d'inventaire** pour le diagnostiqueur ;

Cette boîte à outil est téléchargeable sur le site : <https://www.democles.org/diagnostic-dechets/>

Source : <https://www.democles.org/>

¹ Réalisé grâce au travail collectif d'une quarantaine de partenaires et cofinancé par l'ADEME et l'éco-organisme ECOSYSTEM



Sensibiliser les artisans à la « Prévention et la gestion des déchets de chantier »

Dans la continuité des actions de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrage publics sur les clauses environnementales dans les marchés menée en 2019, la Mission « Prévention et gestion des déchets du BTP de la CER BTP a mis en place des sessions de sensibilisation et de formation à destination des artisans sur la thématique de la « gestion des déchets de chantier ».

Cette action a été impulsée par la DEAL et est menée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR).

Ces sessions ont pour objectif d'améliorer la connaissance des artisans en matière de « bonnes pratiques de gestion des déchets », d'optimiser l'apport en déchèterie et d'éviter la formation de dépôts sauvages.

A l'issue de ces sessions, les artisans disposeront donc d'informations relatives aux exutoires existants par microrégion, des conditions d'accueil de chaque installation de reprise de déchets, des tarifs de reprise et des pratiques à adopter en matière de tri.

Dans un premier temps, des **sessions de sensibilisation** dédiées aux artisans ont été mises en place.

Une première session de sensibilisation a été organisée par la CER BTP dans le secteur ouest, sur le site de Tamarun, Espace séminaires à la Saline-les-bains le 08 octobre 2020. Elle a été animée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMAR) et a duré 3h00. Cette session a été riche en échanges et les artisans présents ont pu faire remonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés en matière de gestion de leurs déchets.



Une seconde session de sensibilisation s'est tenue le 24 novembre 2020 au Parc des Expositions et des Congrès, à Saint-Denis et a rassemblé 13 participants. Cette session a réuni principalement des artisans du nord et de l'est. Cette session a aussi été animée par la (CMAR) avec en appui la CER BTP. Les participants à cette session ont bénéficié de conseils relatifs à la gestion de leurs déchets en fonction de leur corps de métier.

Dans un second temps, une **session de formation** a été organisée par la CMAR. Elle s'est tenue le 08 décembre 2020 à l'URMA de Saint-Gilles-les-Hauts. Cette session de formation a eu lieu sur la journée (soit 7h) et une visite de 2h de pré-diagnostic sur un chantier a été réalisée. A l'issue de cette journée, une attestation de formation a été remise à l'artisan.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter la mission déchets de la CER BTP au 02 62 40 28 25.

Avec le soutien financier de :

